

Aide financière AFE COVID, attention à transmettre avant le 30 Novembre par courriel

Pas besoin, d'avoir ses accès à son compte RSI, préparer [votre RIB personnel](#).

Adresse internet pour l'accès direct au formulaire >

<https://www.secu-independants.fr/action-sociale/aide-coronavirus/>

Prendre le lien « qui peut en bénéficier » > Vérifier si vous respectez les critères pour obtenir l'aide.

Une fois que vous avez vérifié votre éligibilité, cliquer sur comment en bénéficier, le cadre suivant apparait,

Comment en bénéficier ?

DEMANDE AIDE CORONAVIRUS

- **Avant de le compléter :**
Téléchargez le [formulaire](#) sur votre ordinateur, téléphone ou tablette
- **Une fois complété :**
Veillez à bien l'enregistrer
- **Avant de le transmettre :**
Vérifiez que le document est correctement rempli
- Adressez-le **avant le 30 novembre** à l'Urssaf/CGSS de la région de votre entreprise par [courriel](#), en choisissant l'objet "action sanitaire et sociale" (adresse professionnelle)
- les pièces jointes ne doivent pas excéder 2 Mo chacune (formulaire complété, RIB)

Cliquez sur formulaire, ce document apparait,

DEMANDE D'INTERVENTION DU FONDS D'ACTION SOCIALE
Aide financière exceptionnelle Covid-19 (AFE COVID)

COTISANT
NOM : _____ PRÉNOM : _____
DATE DE NAISSANCE : _____ N° DE SÉCURITÉ SOCIALE : _____
N° DE COMPTE URSSAF/CGSS : _____
CATÉGORIE : Artisan/Commerçant (A/C) Profession Libérale (PL) Auto-entrepreneur (A/C) Auto-entrepreneur (PL)
SI VOUS ÊTES AUTO-ENTREPRENEUR, EXERCEZ-VOUS CETTE ACTIVITÉ À TITRE PRINCIPAL ? OUI NON
ADRESSE DE DOMICILE : _____
VILLE : _____ CODE POSTAL : _____
TÉL. FIXE : _____ TÉL. MOBILE : _____
E-MAIL : _____

ENTREPRISE
NUMÉRO SIREN : _____

Ce document est un PDF modifiable, pas besoin de l'imprimer.

Il suffit de l'enregistrer sous votre bureautique, puis d'ouvrir le fichier PDF pour le compléter.

Pas d'éléments comptables sur le formulaire, juste votre identité, l'identité de votre société et quelques questions.

Dans les cas, où vous détenez plusieurs sociétés, vous avez le droit à une seule aide car cette aide est destinée au cotisant, cependant pour l'entreprise indiquer l'entreprise sur laquelle sont prélevées les cotisations.

Une fois, ce formulaire rempli, vous l'enregistrez, pas d'impression à faire (Pas de signature, l'envoi atteste de la bonne foi des éléments transmis), donc bien vérifier les éléments transmis.

Revenir sur la page comment en bénéficier (<https://www.secu-independants.fr/action-sociale/aide-coronavirus/>)

Cliquez sur **courriel**, cette page s'ouvre, choisir l'Urssaf dont vous dépendez, le plus souvent, ce sera la caisse Auvergne, vous cliquez dessus.

Coronavirus

Quels dispositifs pour les indépendants ?

Report des échéances, fonds de solidarité, aides
Toutes les mesures dédiées aux indépendants.

DISPOSITIFS COVID-19

- ▶ Alsace
- ▶ Antilles-Guyane
- ▶ Aquitaine
- ▶ Auvergne
- ▶ Basse-Normandie
- ▶ Bourgogne

Urssaf d'Auvergne - Pour nous écrire



Adresse postale :
TSA 10134
69833 Saint Priest Cedex 9

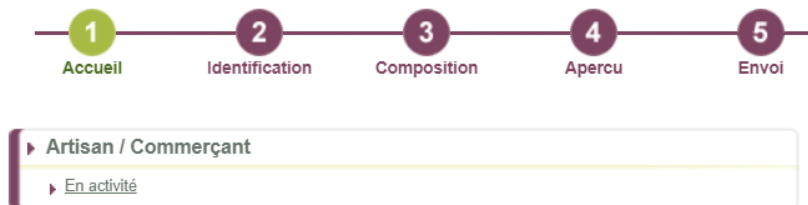


ENVOYER UN COURRIEL



Tous les envois postaux des 4 départements de l'Auvergne doivent être transmis à cette adresse.

Cliquer sur **Envoyez un courriel**, cette page apparaît.



1 Accueil, Mettre en activité.

2 Identification, remplir votre numéro de sécurité sociale, votre numéro de téléphone et votre adresse mail.

3 Composition, choisir l'objet "**action sanitaire et social** »

Mon message,

Bonjour,

Veillez trouver la demande d'aide AFE COVID.

Merci d'avance.

Cordialement.

Choisir un fichier, insérer le formulaire rempli ainsi que votre [RIB personnel](#)

4 Aperçu

5 Envoi

Vous allez recevoir un accusé de réception par mail, bien le conserver, il sera la preuve de votre demande d'aide.